30 ANS DE LOI FÉDÉRALE SUR L'ÉGALITÉ

ENTRE LES GENRES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

JEUDI 5 FÉVRIER 2026

Campus Biotech – Auditoire Chemin des Mines 9 1202 Genève



Fondation Campus Biotech Geneva

Programme au verso 🐤



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederazion svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Département fédéral de justice et police DFJP Office fédéral de la justice OFJ





PROGRAMME

Dès 9:15	ACCUEIL, CAFÉ
9:45 - 10:15	MOT DE BIENVENUE Prof. Audrey Leuba, Rectrice, Université de Genève Dr. Stéphanie Lachat, Co-directrice, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG Dr. Susanne Kuster, Directrice suppléante, Office fédéral de la justice OFJ
10:15 - 10:45	LA LOI FÉDÉRALE SUR L'ÉGALITÉ AU REGARD DU DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN Prof. Karine Lempen, Université de Genève
10:45 - 11:15	LA DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Prof. Kurt Pärli, Universität Basel
11:15 - 11:25	DISCUSSION Modération : Prof. Anne-Sylvie Dupont, Université de Genève et de Neuchâtel
11:25 - 11:45	PAUSE-CAFÉ
11:45 - 12:15	LA PROTECTION CONTRE LES LICENCIEMENTS DISCRIMINATOIRES FONDÉS SUR LE SEXE OU LA GROSSESSE DANS LES RAPPORTS DE TRAVAIL DE DROIT PRIVÉ Prof. Jean-Philippe Dunand, Université de Neuchâtel
12:15 - 12:45	LA PRATIQUE DES ENQUÊTES INTERNES ET DES PROCÈS POUR HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL Dr. Anne Meier, avocate spécialiste FSA droit du travail, Genève
12:45 - 13:00	DISCUSSION Modération : Prof. Karine Lempen, Université de Genève
13:00 - 14:00	PAUSE DÉJEUNER
14:00 - 14:15	RETOUR SUR L'ÉLABORATION DE LA LEG – COMMENT UN DROIT FONDAMENTAL EST DEVENU LOI Monique Cossali Sauvain, Cheffe, Unité Projets législatifs I, OFJ
14:15 - 14:40	ANALYSE DE LA DISCRIMINATION SALARIALE : LE LOGICIEL LOGIB EXPLIQUÉ AUX JURISTES Dr. Simon Hilber, économiste, BFEG
14:40 - 15:10	DISCRIMINATION SALARIALE : COMMENT LA RENDRE VRAISEMBLABLE EN PRATIQUE ? Dr. Christine Sattiva Spring, avocate spécialiste FSA droit du travail, chargée de cours, Université de Lausanne
15:10 - 15:25	DISCUSSION Modération : Me Christian Bruchez, avocat spécialiste FSA droit du travail, Genève
15:25 - 15:40	PAUSE- CAFÉ
15:40 - 16:00	ZWISCHENBILANZ DER UMSETZUNG DER REVISION DES GIG UND WEITERES VORGEHEN Dr. Jeanne Ramseyer, collaboratrice scientifique, Unité Projets législatifs I, OFJ
16:00 - 16:30	LOI SUR L'ÉGALITÉ ET DISCRIMINATION FONDÉE SUR L'ORIENTATION SEXUELLE OU L'IDENTITÉ DE GENRE : QUELLES PERSPECTIVES ? Dr. Elisabeth Joller, avocate, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg
16:30 - 16:45	DISCUSSION Modération : Dr. Stéphanie Lachat, Co-directrice, BFEG
16:45 - 17:00	MOT DE LA FIN Mirjam Gasser, Co-présidente, Conférence suisse des déléguées à l'égalité
17:00 - 18:00	APÉRITIF OFFERT PAR LE BUREAU FÉDÉRAL DE L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

Finances d'inscription

CHF 120.-

CHF 60.- (avocat.e.s-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café et le déjeuner.

La finance d'inscription de CHF 120.- comprend également les Actes du colloque.

Sur présentation d'une pièce de légitimation, les étudiant.e.s et doctorant.e.s peuvent assister gratuitement au colloque (documentation et restauration non comprises).

La participation à ce colloque permet aux avocat.e.s spécialistes FSA en droit du travail d'obtenir 6 crédits de formation continue FSA.

Une attestation de participation peut être délivrée sur

En cas d'annulation reçue le 22 janvier 2026 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 40.-

Informations complémentaires

Le colloque se déroulera en français et en allemand avec une traduction simultanée.

Tél. +41 (0)22 379 84 73 pole-berenstein@unige.ch **INSCRIPTION JUSOU'AU 22 JANVIER 2026**



www.unige.ch/droit/berenstein